

#ColloqueEAU2021

L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

22, 23, 24
septembre
à Toulouse

Atelier A2 : S'appuyer sur l'héritage de la ville pour penser le renouvellement urbain



Jean-Régis GUICHOU (Maire de Couffoulens/Vice Président
Carcassonne Agglomération)
Kriss SANS (SMMAR EPTB Aude)



ORGANISÉ PAR :



SOUTIENS & PARTENAIRES DU COLLOQUE NATIONAL :



Photos post crue

Axe pénétrant dans la



ORGANISÉ PAR :

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



Contexte de réflexion :

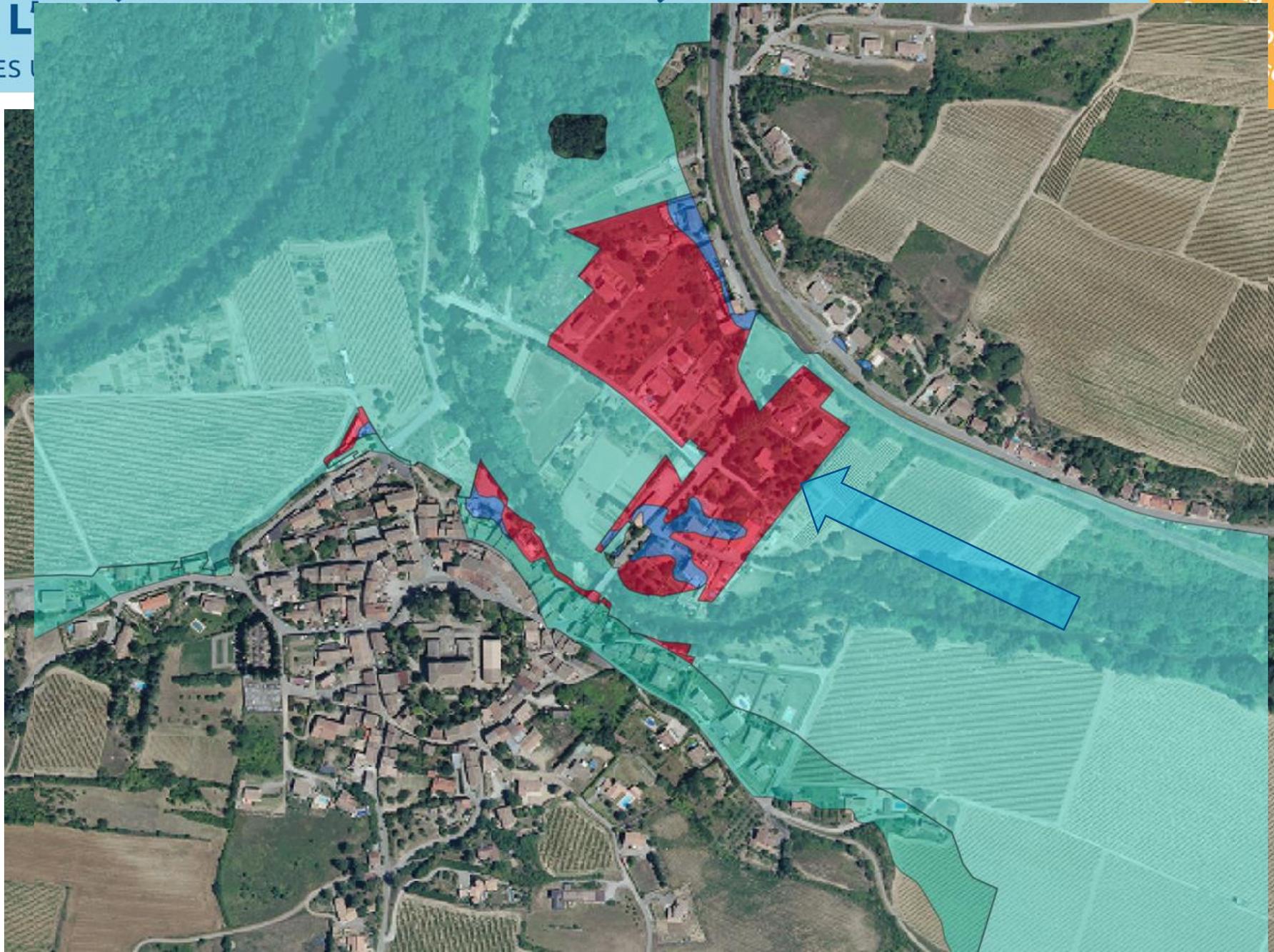
- Crue exceptionnelle devenant la crue de référence
- 17 logements détruits et plusieurs autres touchés
- Equipement et voirie stratégique impactés
- Village coupé en deux

Côte de crue de 2018 supérieure à PHEC de 1891



Le Village avant crue

(Source Orthophoto 2015
PPRi avant 2018)



ORGANISÉ PAR :

ANEB

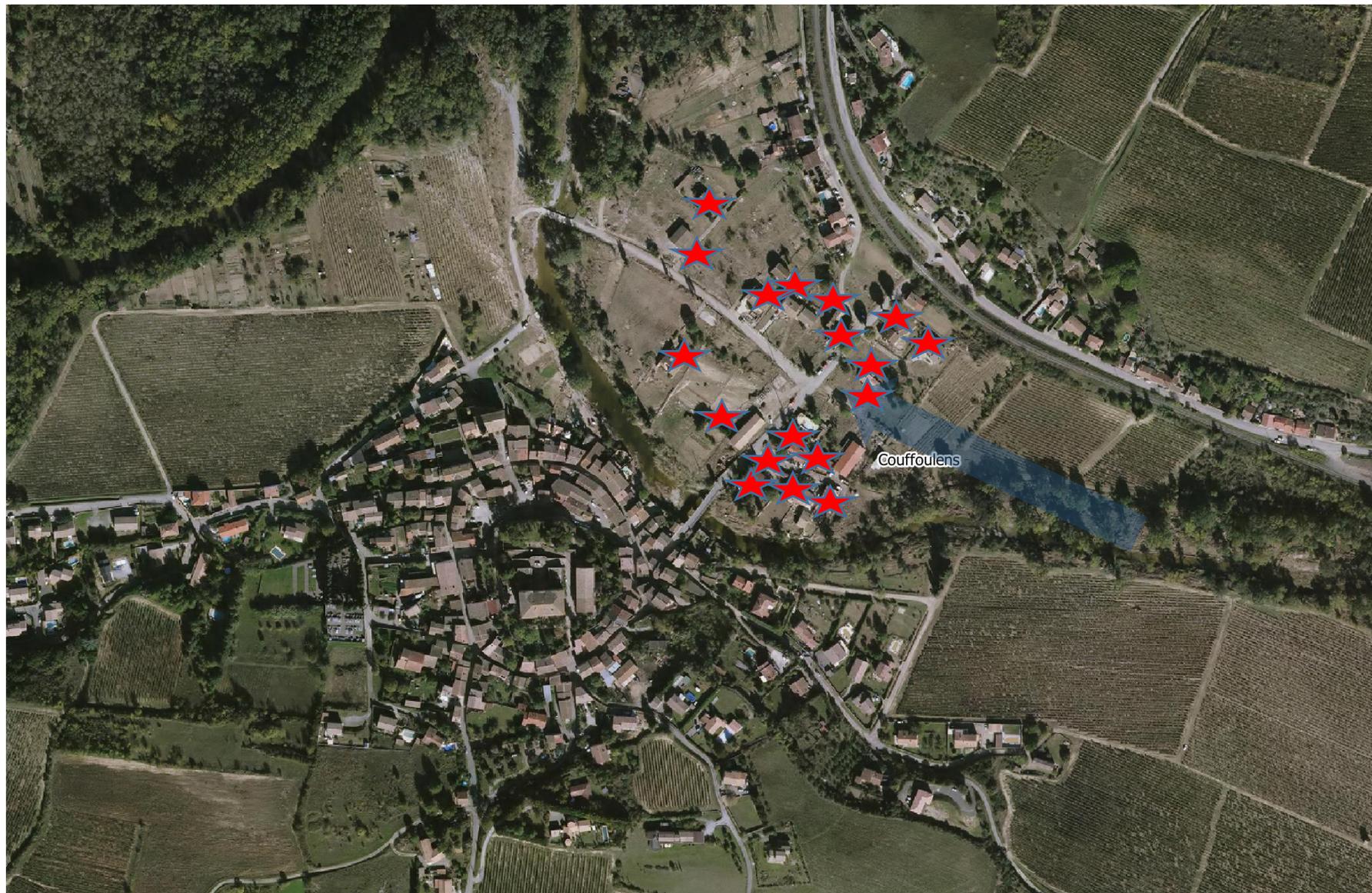
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



Le Village post crue

(Source Orthophoto post 2018)

★ Maisons impactées h>2m



ORGANISÉ PAR :

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



Recomposition urbaine multi-partenariale initiée par l'Etat et suivi par tous les acteurs...

Membre du groupe partenarial :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ORGANISÉ PAR :

Mars 2019 : Lancement du programme de définition de parti d'aménagement

Objectifs :

- Relocalisation des habitations de la zone inondable dans un quartier durable
- Aménagement de la terrasse sinistrée pour en faire un espace partagé.

17 logements rachetés avec le FPRNM (Etat/EPF Occitanie/Commune)

Été 2019 : Présentation du diagnostic et de scénario + concertation locale sur le pré programme

Décembre 2019 : Validation du parti d'aménagement et séquençage des aménagements

Été 2020 : Recherche de partenariat financier

Mars 2021 : Maitrise d'œuvre pour un AVP en Octobre 2021

#ColloqueEAU2021

L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT : UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

22, 23, 24
septembre
à Toulouse



ORGANISÉ PAR :

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



Relocalisation...

- Hors ZI
- Adapter les déplacements (mobilité interne)
- Développer en équilibre (espace)
- Préparer l'avenir (constructions)

ORGANISÉ PAR :

ANEB

ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



2. une circulation à repenser

- > 2 options possibles autour du village rond: sens unique avec circulation apaisée des piétons et stationnement ponctuel; ou double sens maintenu avec suppression du stationnement pour la sécurité des piétons
- > traitement en sol à penser en fonction de la solution retenue, et du coût (matériaux, peinture, signalétique)
- > concertation souhaitable avec les riverains et les habitants.

3. un développement contenu

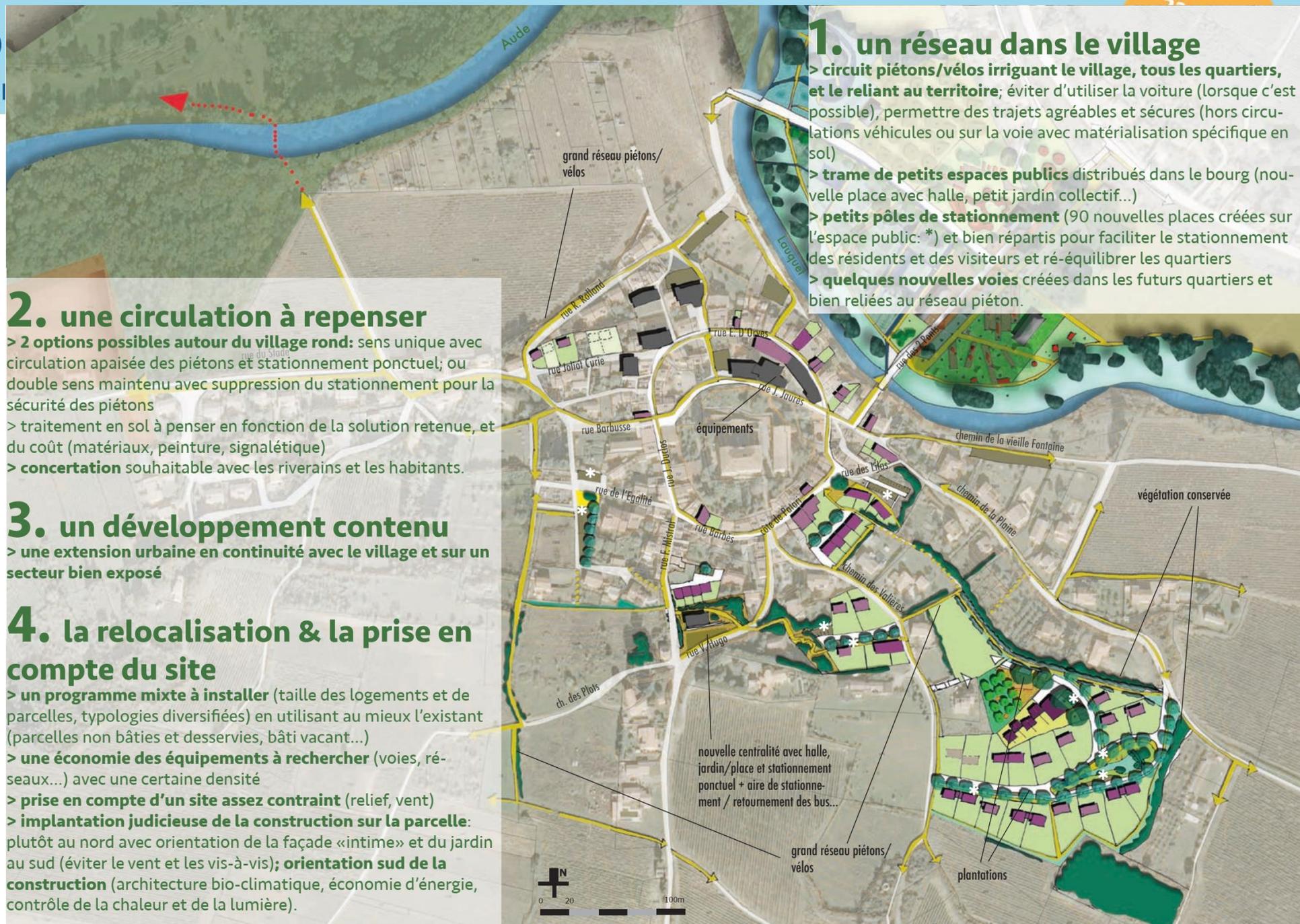
- > une extension urbaine en continuité avec le village et sur un secteur bien exposé

4. la relocalisation & la prise en compte du site

- > un programme mixte à installer (taille des logements et de parcelles, typologies diversifiées) en utilisant au mieux l'existant (parcelles non bâties et desservies, bâti vacant...)
- > une économie des équipements à rechercher (voies, réseaux...) avec une certaine densité
- > prise en compte d'un site assez contraint (relief, vent)
- > implantation judicieuse de la construction sur la parcelle: plutôt au nord avec orientation de la façade «intime» et du jardin au sud (éviter le vent et les vis-à-vis); orientation sud de la construction (architecture bio-climatique, économie d'énergie, contrôle de la chaleur et de la lumière).

1. un réseau dans le village

- > circuit piétons/vélos irriguant le village, tous les quartiers, et le reliant au territoire; éviter d'utiliser la voiture (lorsque c'est possible), permettre des trajets agréables et sécurés (hors circulations véhicules ou sur la voie avec matérialisation spécifique en sol)
- > trame de petits espaces publics distribués dans le bourg (nouvelle place avec halle, petit jardin collectif...)
- > petits pôles de stationnement (90 nouvelles places créées sur l'espace public: *) et bien répartis pour faciliter le stationnement des résidents et des visiteurs et ré-équilibrer les quartiers
- > quelques nouvelles voies créées dans les futurs quartiers et bien reliées au réseau piéton.



...sans tourner le dos à l'eau dans la ville :

- Maintenir un lieu connectant les deux rives
- Assuré des usages sur cette terrasse : récréatif, agricole, déplacement

une terrasse ouverte, plantée et agricole



1. les équipements

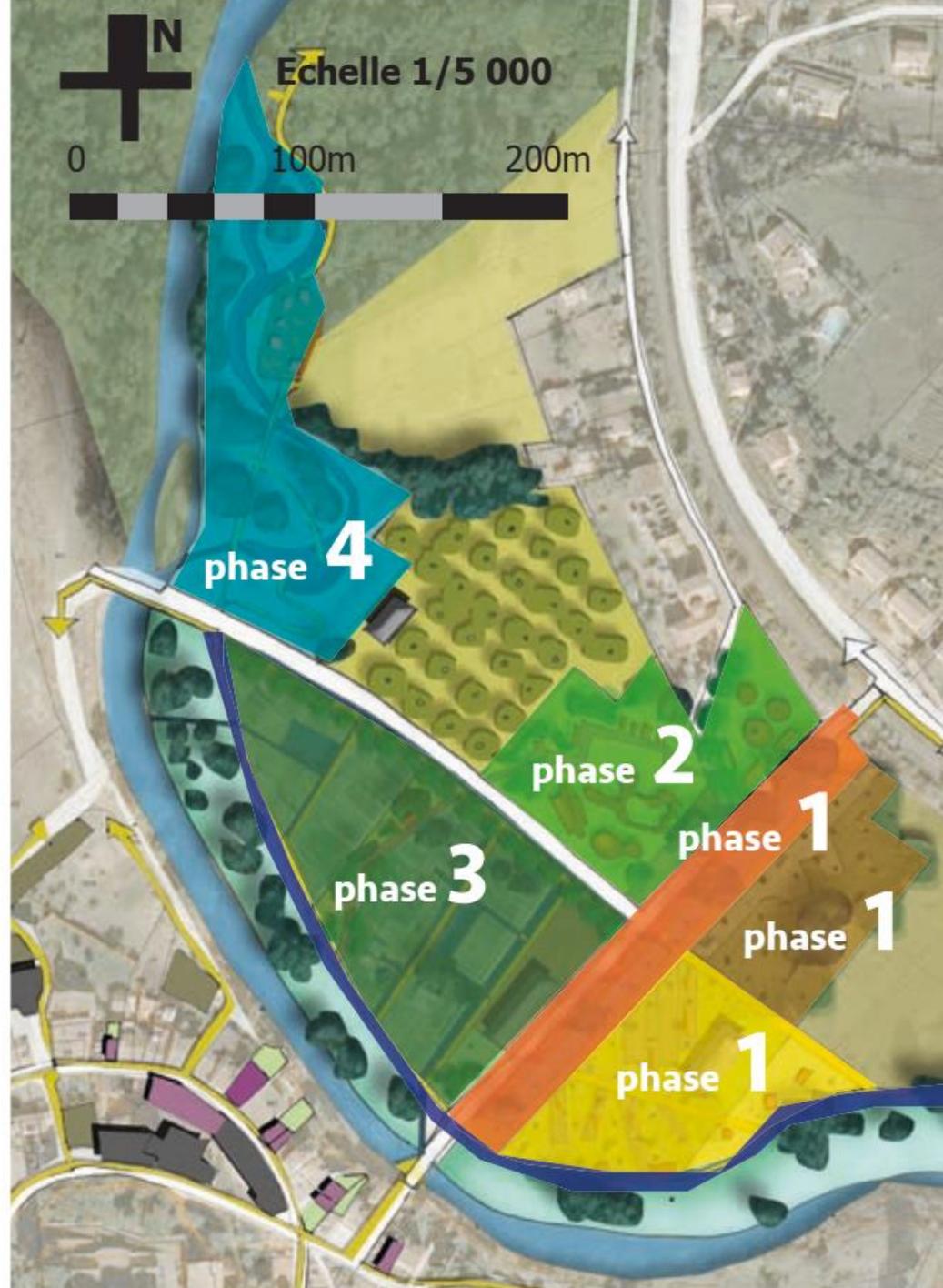
- > la rue des 2 ponts comme axe urbain
- > a. grand mail de pins parasol: sur la partie nord (a') prairie avec gestion différenciée; sur la partie sud (a''), couvre-sols
- > b. grande allée reliant la terrasse, le village, l'arrêt de bus
- > c. voie traitée, recalibrée, stationnement linéaire (20 à 30 pl.) et sols poreux; grande noue
- > d. placette pour marché et boulodrome (400m2; possibilité d'un abri /rangement avec le hangar?)
- > e. parc public planté, ouvert avec espace de mémoire, espace pique nique en bord du Lauquet
- > f. aire de jeux pour enfants, plantations
- > g. circuit bi-cross («pump-track»)
- > h. skate park (possibilité d'un abri avec le hangar?)
- > i. jardins familiaux et/ou partagés (possibilité d'un abri /rangement avec le hangar?; pour les jardins situés sur une parcelle «Barnier», établissement d'une convention - et non d'un bail - couvrant les frais d'entretien tels que le pompage, l'entretien des chemins...), mares temporaires
- > j. parcours santé accroché à la liaison piétonne et au grand maillage piéton

2. les liens forts au site

- > k. aménagement de berges avec risberme très adoucie et conservation des arbres existants, plantations; chemin piétons/ vélos sur la crête de berge
- > l. zone humide (frayère, mares temporaires, chemins, pontons, poste d'observation sur le site de l'ancienne station d'épuration)
- > n. espaces agricoles

Actions :

- Réaménagement urbain de la terrasse portée (MO Mairie)
- Réaménagement des berges et des zones humide à l'aval et/ou piège embâcle en amont (MO SMAH/SMMAR)
- Intégration des actions dans le CTE de Carcassonne Agglo
- **Cout global 1 200 000 € TTC**



Suite à concours :
Première esquisse de l'AVP pour le
traitement de la terrasse

Freins

- Ingénierie financière d'un projet complexe difficile
- Acceptation sociale non évidente



Merci de votre attention



#ColloqueEAU2021

**L'EAU AU COEUR DE L'AMÉNAGEMENT :
UNE STRATÉGIE GAGNANTE !**

SOLUTIONS POUR DES TERRITOIRES URBANISÉS ATTRACTIFS ET RÉSILIENTS

RDV
les 22, 23, 24
septembre
à Toulouse

EAU MÉNAGEMENT URBANISME

et milieux humides

CADRE DE VIE PAYSAGE VILLE DURABLE CLIMAT HABITAT

ORGANISÉ PAR :

ANEB
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉLUS DES BASSINS



SOUTIENS & PARTENAIRES DU COLLOQUE NATIONAL :



Les présentations seront mises en ligne sur <https://bassinversant.org/colloque-eau-2021>